

# Tarifs de location pour la salle du Parc

**Toute réservation ne sera effective qu'après signature du règlement de location de la salle et versement d'arrhes correspondant à 30 % du montant de la location. Réservation 1 an à l'avance maximum.**

		Jour de semaine (du lundi au jeudi, hors jours fériés)	Vendredi <sup>1</sup> (hors jours fériés)	Week-end <sup>2- 6</sup> et jours fériés <sup>3</sup>	Vendredi + samedi + dimanche ou samedi + dimanche + lundi
Commune	Particuliers et entreprises	209 €	209 €	405 €	613 €
	Associations et scolaires	Gratuit	209 € <sup>5</sup>	405 € <sup>5</sup>	613 €
	Restitutions spectacle annuel	1 gratuité			
Hors commune		417 €	417 €	810 €	1226 €
Caution ménage <sup>4</sup>		250 €			
Caution dégradations		1000 €			

<sup>1</sup> : état des lieux d'entrée le vendredi après-midi, état des lieux de sortie le samedi matin, 9h, ménage fait par le locataire

<sup>2</sup> : état des lieux d'entrée le samedi matin, état des lieux de sortie le lundi matin, ménage fait par le locataire

<sup>3</sup> : état des lieux d'entrée la veille du jour férié ; état des lieux de sortie le lendemain matin du jour férié, ménage fait par le locataire

<sup>4</sup> : restituée si le ménage est fait correctement

<sup>5</sup> : gratuité si 1<sup>er</sup> réservation annuelle ou disponibilité de la salle 2 mois avant l'événement

<sup>6</sup> : en cas de mise à disposition de manière exceptionnelle de la salle le dimanche après-midi à certaines associations par la municipalité, la location "Week-end" prendrait alors fin le dimanche à midi et le montant de la location serait diminué de respectivement 50 € (commune) et 100 € (hors commune). Cette contrainte sera communiquée dès la réservation aux locataires potentiels.